



Badge aeroportuaire/stic refus motif valable

Par **yayaya**, le **12/02/2015** à **11:25**

Bonjour à tous
Je vous explique mon probleme à l'age de 18 ans a cause de frequentations douteuses j'ai eu un rappel a la loi pour canabis (mon caiser judiaciaire restant vide). Depuis je n'ai plus eu aucun souci ca fait presque 10 ans. Depuis 2009 je travaille dans une entreprise dans le milieu aeroportuaire et au vu d'une promotion je serai amenée à travailler en zone de sureté ma question est ce que le fichage au stic peut m'amener au refus categorique de mon badge ?
Sachant que j'ai lu que le refus du badge ne peut pas etre causé exclusivement par le fichage au stic.
merci